

## AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, YVES LEGRIS, directeur – Projet Système d'information à la clientèle, pour la demanderesse, Hydro-Québec, au 140 Crémazie Ouest, 9<sup>e</sup> étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande afin d'obtenir l'autorisation de réaliser le projet **SIC** a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande (dossier R-3491-2002);
3. Tous les faits allégués dans la présente demande sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 18 juin 2002

---

**YVES LEGRIS**

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,  
ce 17 juin 2002

---

Commissaire à l'assermentation  
pour le district de Montréal.